

Non au blocage des carrières

Aucune revalorisation des carrières au-delà du 9ème échelon de la classe normale

Carrière bloquée à la hors-classe pour la majorité des collègues



- Certifié.e, CPE, PsyEN : jusqu'à 590 € de perte par mois, 7080 € par an / Jusqu'à 507 € de retraite en moins par mois
- Agrégé.e : jusqu'à 371 € de perte par mois, 4452 € par an
Jusqu'à 319 € de retraite en moins par mois

Ne nous laissons pas faire !

En grève le 13 mai

